

Santé, spécialité Technicien de l'information médicale

RNCP23007 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	331p
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur**Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)**<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence métier, spécialité "Technicien de l'Information Médicale" (Tim) est appelé à devenir un cadre de niveau intermédiaire, collaborateur direct des médecins des départements d'information médicale de chaque établissement ou structure de soins. Sa mission consiste à établir un recueil de l'activité médicale associé à son codage. Ce métier, de création récente, connaît des évolutions permanentes, impactées par des facteurs internes et externes aux établissements de santé publics et privés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'activité requiert de réelles compétences dont les plus essentielles se caractérisent par :
une maîtrise réelle du fonctionnement global du système de santé, ainsi que de l'organisation et des services médicaux

une bonne capacité de synthèse, de la rigueur et une réelle autonomie

une aptitude à maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication

un sens aigu des contacts et de la pédagogie

La certification professionnelle attestera de compétences et capacités acquises dans les principales fonctions suivantes :

FONCTION 1 : ANALYSE ET COMPREHENSION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

Connaissance des systèmes de financement, d'organisation et des structures de décision dans le secteur de la santé, tant en ce qui concerne les acteurs internes qu'externes

Maîtrise de l'environnement législatif, conventionnel et capacité à suivre ses évolutions

FONCTION 2 : GESTION ET OPTIMISATION DES DONNEES MEDICOADMINISTRATIVES

Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et des technologies liées au traitement de l'information

Veille documentaire et statistique

FONCTION 3 : STRUCTURATION ET ADAPTATION DES DEPARTEMENTS D'INFORMATION MEDICALE

Capacité à proposer et mettre en oeuvre, sous le contrôle et l'autorité des médecins, toute

action de progrès susceptible d'améliorer le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI et plus généralement le coût de l'activité hospitalière

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de la Santé, Medical et para-médical

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de l'information médicale (Intitulé de fonction le plus souvent retenu dans le milieu Professionnel de la santé)

Gestionnaire/Conseiller de l'information médicale

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury se compose de

- 50% d'enseignants du Cnam
- 30% d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification
- 20% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,
- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant,
- deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14737

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23007/>